

*"Trois fois mort, enterré et ressuscité par la grâce de Dieu"*  
François de Civille



# LA GAZETTE de BOIS-HEROULT

Bulletin d'Informations Juillet 2020

## Edito



## Il y a 75 ans, à Bois-Héroult.

Chers Amis,

Il y a 75 ans la Seine-Maritime était alors appelée Seine-Inférieure.

Les combats y durèrent plus longtemps qu'ailleurs et, comme le rappelle notre grand spécialiste buchois Thierry Chion, c'est un « affront » à la mémoire des combattants et des civils tombés après le 21 août 1944 que de considérer que la bataille de Normandie se termine lorsque la poche de Falaise est bouclée.

Après cet épisode, à partir du 27 août 1944, le nouvel objectif, pour les Alliés, est la Seine.

Buchy constitue une étape importante de cet itinéraire.

Il faut rendre, à cet égard, hommage aux troupes canadiennes qui ont subi de lourdes pertes au cours de cette progression. Le tribut de la population a été, lui aussi, important. Plusieurs civils (deux fillettes, une femme) sont tués à Buchy pilonné par l'artillerie divisionnaire canadienne, avant même que les premiers soldats n'y pénètrent, le 31 août. L'heure est toutefois à l'euphorie. On agite le drapeau tricolore et on sonne les cloches.



Au-delà de ce pittoresque, il ne faut pas oublier que la 20<sup>ème</sup> division blindée américaine avait pris siège à Bois-Héroult en février 1945 : il y a 75 ans !

J'ai souhaité mettre en exergue cette photo remarquable découverte par Thierry Chion qui représente la 20<sup>ème</sup> division stationnée devant le château de Bois-Héroult.

La 20<sup>ème</sup> division blindée américaine, qui avait quitté Boston le 5 février 1945 et était arrivée au Havre le 18 février 1945, avait installé à Buchy un camp d'entraînement sans précédent pour se préparer aux combats ultérieurs. Elle allait ensuite remonter vers la Belgique et l'Allemagne où elle se montrera d'un héroïsme absolu contre la résistance fanatique de l'armée allemande.

On a appelé dans l'histoire cette épopée « La campagne d'Allemagne » qui avait pour but notamment de libérer les camps

de concentration. Cette 20<sup>ème</sup> division que vous voyez sur cette photo, a libéré en Avril 1945 le camp de Dachau.

Comme toute photo, cet instantané a le pouvoir de nous faire ressurgir le passé comme immédiatement présent, un présent qui dure au travers, ici, du rythme, que l'on imagine relativement lent, de la cohorte de chars.

Si on lit cette photo en connaissant la suite, le courage dont a fait montre cette division au cours de la campagne d'Allemagne, sa puissance en tant que symbole de délivrance, s'en trouve encore accrue.

Cette photo nous renvoie au charroi incessant de véhicules de toutes sortes fourmillant en tous sens que furent ces moments de la Libération.

Le livre souvenir de cette 20<sup>ème</sup> division blindée retrace l'activité inimaginable des soldats affairés à charger et décharger les convois sans fin dans un Buchy transformé en un immense entrepôt à ciel ouvert où s'entassaient pèle-mêle équipements et matériels en tout genre, destinés, pour beaucoup, à être acheminés vers les bases d'approvisionnement du Havre, de Rouen et de Cherbourg.

Il y est aussi beaucoup question des rapports avec la population : fraternisation à l'occasion d'un concert en l'honneur de la France, amusement devant les chansons et talents locaux, incompréhension ou étonnement devant certaines façons de faire, par exemple celle de placer les chevaux l'un devant l'autre devant les charrettes à deux roues (l'un fait tout le travail pendant que l'autre se contente d'avancer !), mais aussi notations sur la dureté des conditions de vie des habitants (sabots usés et râpés, visages et genoux des enfants rougis par le froid, marchés improvisés de seconde main).

Nombreux ont été les avions alliés touchés par les tirs allemands, et pour les aviateurs, Canadiens ou Américains, qui avaient eu la chance de survivre, il fallait encore échapper aux troupes allemandes qui, partout, sillonnaient la région. Les cas sont légions d'habitants fournissant à ces rescapés faux papiers d'identité, nourriture, tickets d'alimentation, vêtements de civils et logement où se cacher.

À Bois-Héroult, au Mont Rouvel, exactement, le fait est connu : un Lancaster du 630<sup>th</sup> squadron, s'écrase au sol le 18 août 1944.

Le pilote, Arthur Kemp, et son bombardier, W. F Jones, tous deux membres de la Royal Air Force, en réchappent et seront recueillis non loin de Boissay, dix jours après le crash. Ils seront logés à la maison des Huées. Le 31 août, alors que les Alliés arrivent à Boissay, et que le bourg est tout à la joie de la libération imminente, les deux aviateurs découvrent qu'un membre de leur appareil, James Stirling, mitrailleur du bombardier, a été sauvé lui aussi et logeait à la maison de la Vallée, à 500 m de la leur !

D'autres aviateurs furent cachés au château de Bois-Héroult, alors que celui-ci avait été réquisitionné pour devenir le siège de la Kommandantur.

Suite en page 2 →

## Il y a 75 ans, à Bois-Hérault. Suite

Ces moments tragiques précédant la libération furent aussi, pour certains, des moments de tragicomédie hauts en couleur : ainsi tel paysan qui, revenant de la traite et voyant sa ferme incendiée par les Allemands, se met à jeter les seaux de lait sur le brasier pour tenter de l'éteindre ; telle ferme où, en même temps qu'arrivent des troupes allemandes, fuient par l'arrière les aviateurs canadiens qui y avaient trouvé refuge ; telle institutrice qui, voulant protéger ses élèves des bombardements, les emmène dans les caves du château de Sahatte, se retrouvant face aux Allemands qui s'y étaient également installés et négocie le départ de ces derniers ! Des moments d'intense soulagement aussi : ainsi ces deux résistants faits prisonniers auxquels le conducteur du camion qui les transportait ordonne subitement de s'enfuir ! Des moments de

joie et de partage avec les libérateurs, bien sûr, autour d'une bouteille de cidre, de calva ou même d'une oie rôtie ! N'oublions pas qu'une certaine proximité unit les Normands et les Canadiens francophones, ces derniers étant reconnus comme des « gars de chez nous ! ».

Alors que les vétérans de cette guerre se comptent désormais sur les doigts de la main, la mémoire de ces événements, qui habitent la géographie et l'histoire de notre commune, doit être perpétuée de façon à souligner la pleine valeur de nos principes républicains inscrits sur le fronton de nos mairies.

**Tous mes vœux pour cette année 2020** sous le signe de cette Libération qui fut non seulement matérielle, physique, mais encore intérieure, psychologique, politique et morale !

Edouard de LAMAZE Maire



## AVIS À LA POPULATION

### CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS 2020

**30 août 2020** Fête de la Saint-Fiacre à Bois-Hérault et marche pédestre. Messe à 11h00

**19 & 20 septembre 2020** Journées européennes du patrimoine

**11 novembre 2020** Commémoration au monument aux morts

### CORONAVIRUS

La commune de Bois-Hérault a reçu 1 000 masques gratuits de la Région, destinés aux besoins de la garderie, des transports scolaires et des personnes fragiles. Nous constatons actuellement 7 foyers de la Covid-19 en Normandie. **La crise n'est donc pas terminée : nous vous recommandons de continuer à appliquer les gestes barrières afin d'éviter tout rebond épidémique.**



Nouvel Office du Tourisme à Buchy



En Français...  
...et en Normand !



## AGENDA

### AGENDA DU MAIRE ET DES ADJOINTS AU MAIRE

**10 janvier 2020**

Première conférence des maires d'Inter Caux Vexin à Martainville

**11 janvier 2020**

Deuxième rencontre « Parler normand » à Rouen

**10 février 2020**

Plénière Conseil Régional à Rouen

**24 février 2020**

Soirée normande au Salon de l'Agriculture à Paris

**7 mars 2020**

Carnaval Bois-Hérault

**8 mars 2020**

Repas - Rencontre des futurs et des anciens membres du Conseil Municipal

**6 mai 2020**

Vidéo-conférence de l'équipe municipale (confinement)

**13 mai 2020**

Conseil Municipal en visio-conférence (confinement)

**18 mai 2020**

Conseil d'Administration Opéra Rouen Normandie

**23 mai 2020**

Conseil Municipal de Bois-Hérault

**22 juin 2020**

Plénière Conseil Régional en ligne

**6 juillet 2020**

Assemblée Générale et Conseil d'Administration de la FRAC à Sotteville

**9 juillet 2020**

Installation du Conseil Communautaire à Fontaine-le-Bourg

**10 juillet 2020**

Comité scientifique et culturel « Parler normand » à Caen

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

### TÉLÉPHONES UTILES

- Pompiers : 18 • SAMU : 15 • Police : 17
- Buchy Ambulance : 02 35 34 43 79
- Centre anti-poisons : 02 35 88 44 00
- Médecins :
  - P. Duret : 02 35 34 09 36
  - M-C. Monnoye : 02 35 34 09 36
  - Mmes Natis et Lebourg : 02 35 34 41 41
- Cabinet vétérinaire Les Cateliers : 02 35 77 04 19
- Pharmacie : Coutel-Herrou-Vandecandeleare : 02 35 34 40 41
- CMS 316 - Le Clos de l'Eglise 76750 Buchy : 02 35 34 31 06

- Assistantes Sociales : Mme Lemoine, Mme Lateurtre, Mme Guy, Mme Vitaux
- Consultation nourrisson : Docteur Viel
- Conseillère en économie sociale et familiale : Mme Levacher
- Conseillère ESF-APA : Mme Naneix
- Banque alimentaire : distribution de colis. Dépôt des demandes en Mairie Ancien Centre de Secours, Mme Robinet, 1 jeudi sur 2 de 15h00 à 16h00
- Service de car - VTNI : plusieurs allers-retours par jour Buchy-Rouen (A/R : 4 €)

- Location de salle (Commune uniquement) Mme F. Bertin-Carpentier : 06 47 58 89 39
- ADMIR (Association d'aide aux personnes âgées) Mme Soulas, Présidente : 02 32 93 90 90 - Lundi : 10h00 à 12h00 / Jeudi : 14h00 à 16h00
- OUVERTURE DE LA MAIRIE : mardi et vendredi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h30
- PERMANENCE DES ADJOINTS : mardi de 14h00 à 16h00
- PERMANENCE DU MAIRE : Samedi matin et dernier vendredi après-midi du mois, sur rendez-vous. Tél. : 02 35 34 44 37 E-mail : mairie.boisheroult@wanadoo.fr



# FACEBOOK DE BOIS-HEROULT



Les vœux du maire



Au début de l'année nous avons tiré la Galette des rois



Honneurs aux anciens du village :  
France Lefébure et Gabriel de Broglie  
en présence de Catherine Morin Desailly,  
Sénatrice, Conseillère régionale  
et Patrick Chauvet Vice-président  
du Département et Maire de Buchy ».



Carnaval du 7 mars, « On se croirait à Rio ! »



Remerciements  
à Eliane Coeffier,  
2<sup>ème</sup> adjointe de 1983  
à 1995 et nommée  
1<sup>ère</sup> adjointe de 1995  
au 23 mai 2020.



Remerciements  
à Marie Magdeleine  
Loisel, Maire adjointe  
du 23 mars 2001  
au 23 mars 2020.



Déjeuner au Grand Commun :  
rencontre des futurs et anciens conseillers municipaux.



Commémoration au monument aux morts :  
les hommes confinent masqués,  
les animaux en profitent pour sortir!



Le 29 novembre 2019 : visite SCEA La Quesne, ferme & fromagerie,  
bénéficiaire d'une subvention de la région. Visite chez Mr Le Boucher  
également bénéficiaire. Sur la photo : Mme Clotilde EUDIER,  
Vice-présidente de la région normande en charge de l'agriculture.



La nouvelle équipe au service de Bois-Hérault.



# AVIS À LA POPULATION

## COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 23 MAI 2020

L'an deux mille vingt, le 23 mai à neuf heures quinze minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué en date 19 mai s'est réuni dans la salle du préau sous la présidence de Monsieur Édouard de PRADEL de LAMAZE, maire.

### DÉLIBÉRATION 2020/013 - OBJET : CONSEIL MUNICIPAL À HUIS CLOS

Compte tenu de la situation exceptionnelle liée au COVID-19, que le public ne peut être accueilli et que la retransmission en direct des débats ne peut être techniquement réalisée, la tenue de la séance est faite à huis clos. Suite à un vote, le Conseil a accepté à l'unanimité la tenue de la séance à huis clos.

### DÉLIBÉRATION N° 2020/014 - OBJET : ÉLECTION DU MAIRE

Après un appel de candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont :

- nombre de bulletins : 11 - bulletins blancs ou nuls : 0

- suffrages exprimés : 11 - majorité absolue : 6.

A obtenu : Monsieur Edouard de PRADEL de LAMAZE : 11 voix.

Monsieur Edouard de PRADEL de LAMAZE ayant obtenu la majorité absolue est proclamé maire.

### DÉLIBÉRATION N° 2020/016 - OBJET : ÉLECTIONS DES ADJOINTS

Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.

Élection du Premier adjoint : après dépouillement, les résultats sont les suivants : - nombre de bulletins : 11 - bulletins blancs ou nuls : 0

- suffrages exprimés : 11 - majorité absolue : 6.

A obtenu : Monsieur Yves TROLET : 11 voix.

Monsieur Yves TROLET ayant obtenu la majorité absolue est proclamé Premier adjoint au maire.

Élection du Deuxième adjoint : après dépouillement, les résultats sont les suivants : - nombre de bulletins : 11 - bulletins blancs ou nuls : 0

- suffrages exprimés : 11 majorité absolue : 6.

A obtenu : Monsieur Dominique BOURGAIS : 11 voix.

Monsieur Dominique BOURGAIS ayant obtenu la majorité absolue est proclamé Deuxième adjoint au maire.

Élection du Troisième adjoint : après dépouillement, les résultats sont les suivants : - nombre de bulletins : 11 - bulletins blancs ou nuls : 3

- suffrages exprimés : 8 - majorité absolue : 5.

A obtenu : Madame Florence BERTIN CARPENTIER : 8 voix.

Madame Florence BERTIN CARPENTIER ayant obtenu la majorité absolue est proclamée Troisième adjoint au maire.

Les intéressés ont déclaré accepter d'exercer ces fonctions.

### DÉLIBÉRATION N° 2020/017 - OBJET : DÉSIGNATION DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES - COMMUNAUTÉ DE COMMUNES INTER CAUX VEXIN

Sont désignés :

- titulaire : Monsieur Edouard de PRADEL de LAMAZE,

- suppléant : Monsieur Hubert LESEIGNEUR.

### DÉLIBÉRATION N° 2020/018 - OBJET : DÉLÉGUÉS AU SDE (76)

Est élu délégué titulaire : Monsieur Yves TROLET,

Est élu délégué suppléant : Monsieur Dominique BOURGAIS.

### DÉLIBÉRATION N° 2020/019 - OBJET : DÉLÉGUÉS AUPRÈS DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT DE LA RÉGION DE SIGY-EN-BRAY

Ont été proclamés délégués titulaires ayant obtenu la majorité absolue :

- Monsieur Dominique BOURGAIS,

- Monsieur Stéphane DECHAMPS.

Ont été proclamés délégués suppléants ayant obtenu la majorité absolue :

- Monsieur Edouard de PRADEL de LAMAZE,

- Monsieur Hubert LESEIGNEUR.

### DÉLIBÉRATION N° 2020/021 - OBJET : DÉLÉGUÉS AUPRÈS DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL À VOCATION SCOLAIRE ET SPORTIVE DU COLLÈGE DE BUCHY

Ont été proclamées déléguées titulaires ayant obtenu la majorité absolue :

- Madame Carole LECHEVALIER,

- Madame Céline DESSEAUX.

A été proclamée déléguée suppléante ayant obtenu la majorité absolue :

- Madame Florence BERTIN-CARPENTIER.

### DÉLIBÉRATION N° 2020/022 - OBJET : ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DU CCAS

Une seule liste de cinq personnes se porte candidate.

La liste est composée de mesdames et messieurs :

- LECHEVALIER Carole,

- BOURGAIS Dominique,

- DECHAMPS Stéphane,

- de PRADEL de LAMAZE Louis-Anselme.

L'élection donne le résultat suivant : votants : 11.

La liste présentée est déclarée élue avec 11 voix pour.

### DÉLIBÉRATION N° 2020/023 - OBJET : COMMISSIONS COMMUNALES

Les commissions communales ont été composées de la manière suivante :

#### • FINANCES - BUDGET - IMPÔTS

- Monsieur Edouard de PRADEL de LAMAZE,

- Monsieur Louis-Anselme de PRADEL de LAMAZE,

- Madame Carole LECHEVALIER,

- Madame Florence BERTIN-CARPENTIER,

- Monsieur Yves TROLET.

#### • CHEMINS - SÉCURITÉ

- Monsieur Hubert LESEIGNEUR,

- Monsieur Stéphane DECHAMPS.

#### • CIMETIÈRE

- Monsieur Rodolphe CHEVALIER,

- Monsieur Louis-Anselme de PRADEL de LAMAZE.

#### • BÂTIMENTS COMMUNAUX ET ESPACES VERTS

- Monsieur Stéphane DECHAMPS,

- Monsieur Philippe BARRET.

Etant précisé que Monsieur Philippe BARRET sera responsable de l'église spécifiquement et Monsieur Stéphane DECHAMPS du clos couvert des bâtiments.

#### • JEUNESSE - SPORTS - LOISIRS

- Madame Carole LECHEVALIER,

- Madame Céline DESSEAUX.

#### • COMITÉ DES FÊTES

Sont désignés délégués de la commune au sein du Comité des fêtes :

- titulaire : Madame Florence BERTIN-CARPENTIER,

- suppléant : Monsieur Edouard de PRADEL de LAMAZE.

#### • RESPONSABLES DE L'AGENT COMMUNAL

- Monsieur Stéphane DECHAMPS,

- Monsieur Philippe BARRET.

#### RESPONSABLES DE LA GARDERIE

- Madame Carole LECHEVALIER,

- Monsieur Yves TROLET (transport).

### DÉLIBÉRATION N° 2020/024 - OBJET : VALIDATION DES ORIENTATIONS

Le Conseil Municipal nouvellement constitué prend acte des orientations prises par les membres de l'ancien Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents de valider ces orientations à savoir :

- l'ouverture de la garderie accueillant les enfants de Bois-Hérault

allant à l'école de Buchy le matin en attendant le car et le soir ;

- il sera proposé à l'école de Buchy que la commune de Bois-Hérault

puisse accueillir d'autres enfants hors communes ;

- Madame Carole LECHEVALIER et Monsieur Yves TROLET sont

mandatés pour prendre toutes les mesures sanitaires liées au COVID 19.

- de mettre à disposition le local de l'école de Bois-Hérault en cas de

besoin pour l'école primaire de Buchy.